

Gouvernement des entreprises ou mesures particulières qui, à son avis, favoriseraient l'expansion nationale, y compris des projets qui pourraient exiger la participation directe de l'État, sous forme de concours financier ou autrement.

Mes Ministres ont pour objectif d'équilibrer le budget. A cette fin il importerait de limiter les dépenses facultatives et de consacrer une plus grande part des ressources disponibles à la réalisation des entreprises nationales essentielles qui sont conçues en vue d'assurer l'expansion de l'économie canadienne. Des mesures seront prises en vue de rendre encore plus efficace le fonctionnement du gouvernement. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement va aider à améliorer l'administration, tout en maintenant le haut degré d'excellence de la fonction publique du Canada. Un programme d'économies dans les dépenses de l'État se fera sentir dans le Budget révisé des dépenses dont vous serez saisis.

Une Commission royale d'enquête a été établie en vue d'examiner tout le domaine de l'imposition fédérale, ainsi que ses répercussions sur l'économie canadienne, et de recommander des réformes et des améliorations.

Les mesures d'ordre fiscal dont vous serez saisis au cours de la présente session auront pour objet de créer de meilleures possibilités d'emploi pour les Canadiens, de favoriser la croissance de l'économie à un rythme élevé, d'affermir la balance des paiements internationaux du Canada et de maintenir la stabilité des prix. De nouvelles mesures budgétaires seront présentées afin d'offrir d'autres solutions aux problèmes de longue durée.

Mes Ministres vont présenter de nouveau les résolutions que renfermait le dernier budget, dont le principal objectif était de stimuler la croissance économique. Cela comprendra le stimulant à la production offert aux entreprises de fabrication et de transformation par la suppression de la moitié de l'impôt sur la première tranche de \$50,000 de revenu imposable provenant de ventes accrues, et du quart de l'impôt accru sur tout revenu additionnel résultant de l'augmentation des ventes. Cela comprendra aussi la mesure visant à accorder aux sociétés et aux particuliers le droit de déduire du revenu découlant de la production du pétrole et du gaz les frais de forage et d'exploration, et à permettre que soient déduites aux fins de l'impôt sur le revenu certaines dépenses faites pour acquérir des droits d'exploitation relatifs au pétrole et au gaz. La mesure tendant à accorder un dégrèvement d'impôt spécial à l'égard des impôts provinciaux sur l'exploitation forestière sera également présentée de nouveau en vue de faire disparaître toute distinction injuste dans l'impôt sur l'abattage du bois. Les sociétés qui extraient le minerai de fer viendront s'ajouter à la liste de celles qui sont exemptes de l'impôt spécial sur le revenu réalisé au Canada par les succursales de corporations non résidentes. Vous serez saisis de nouveau de la mesure visant à augmenter de \$50 par année les déductions d'impôt accordées pour les enfants.

Mon Gouvernement entend s'efforcer, de concert avec l'industrie canadienne, d'accroître et d'accélérer l'application des ressources de la science à la production industrielle. Il vous sera demandé d'approuver le nouveau stimulant fiscal, annoncé dans le dernier exposé budgétaire, à l'adresse des entreprises qui augmenteront les sommes qu'elles affectent à la recherche scientifique au Canada. L'ouverture cette semaine au Canada de la première station nucléaire d'énergie électrique a fourni une preuve éloquente de la belle coopération qui existe au Canada entre la science et l'industrie.

La prospérité et le progrès du Canada, en fin de compte, doivent s'appuyer dans une grande mesure sur ses exportations. Pour que celles-ci atteignent des niveaux satisfaisants, il faut accroître encore la capacité de concurrence des produits canadiens sur les marchés extérieurs. Tels sont les buts des programmes industriels du Gouvernement. Ses négociations commerciales visent à ouvrir